vant que des raisonnements rigoureux et des observations vraies, dans le style verbeux, même lâche, incorrect et inégal "du dominateur de la tribune parlementaire."

Dominateur de la tribune parlementaire, soit: cela pourtant ne doit pas, comme les libéraux le plaident en sa faveur, l'absoudre devant la postérité; elle ne peut voir en Mirabeau qu'un de ces ambitieux de plus ou moins de génie, qui agitent leur pays afin d'arriver au pouvoir; semblables, dans leur égoïsme, à ces sauvages qui allument des feux trompeurs sur les rives de la mer, et font échouer les navires pour s'emparer des épaves. La plus heureuse fortune politique de Mirabeau est d'être mort dans son lit, le lendemain d'un des ses plus grands succès oratoires, alors qu'il commençait l'évaluation "que j'ai payée très cher," écrivait Louis XVI à M. de Bouillé; alors que Mirabeau commençait à défendre les débris de la monarchie, et que le roi et la cour se fiaient à "ce scélérat habile, qui réparera, peut-être, par cupidité, le mal qu'il a fait par vengeance."

A sa mort presque subite, Mirabeau laissait son évolution monarchique à peine ébauchée; de là les libéraux s'autorisent pour dire: "La fatalité ne lui laissa pas le temps de l'accomplir." Cette supposition n'est pas vraisemblable. Mirabeau avait perdu sa popularité et son empire sur une partie de l'Assemblée, qui suivait Barnave; Mirabeau, s'il avait vécu plus longtemps; n'aurait sauvé ni la royauté ni la France, mais il aurait fini à la lanterne, car il y était voué comme traître à la Révolution.

"Mirabeau! Mirabeau! s'écriait Fréron, dans son journal sanguinaire, l'Orateur du Peuple, moins de talents et plus de vertus, ou gare à la lanterne!"

Danton, sans argent et sans état, avait longtemps roulé sur le pavé et dans les cafés de Paris, comme aujourd'hui ses successeurs en expectative dans les brasseries, lorsqu'il demanda en mariage la fille d'un limonadier à laquelle il faisait la cour au comptoir, tandis que le bonhomme de père "en perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras," servait les "consommateurs." Avant de donner son consentement, le bonhomme exigea que son futur gendre eût un état. C'est pourquoi Danton acheta, en 1787, moyennant 10,000 francs, qu'il se procura dans son pays, une charge d'avocat aux conseils du roi. Mais cette profession, où la tenue correcte et irréprochable était de rigueur, ne convenait ni à son tempéramment impétueux, ni à son caractère orgueilleux, ni à ses goûts dépravés.